



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 190

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160343

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions à diverses associations organisatrices de congrès. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 22/04/2016

Compte rendu affiché le : 03/05/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

Absents :

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 190

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 160343

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions à diverses associations organisatrices de congrès. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Afin de favoriser la tenue de manifestations de type congrès, séminaires, colloques, festivals... sur son territoire, la Ville de Saint-Etienne développe une politique de soutien aux organisateurs de tels événements.

Cet accompagnement qui est d'ordre financier et logistique permet en effet :

- de conforter l'image externe de la Ville dans des domaines d'excellence locaux : design, optique, santé, mécanique... ;
- de valoriser l'action des responsables associatifs concernés ;
- de contribuer au développement du tourisme d'affaires à travers les divers espaces réceptifs stéphanois accueillant ces manifestations.

□ **Motivation et Opportunité :**

Au vu des demandes présentées par différents porteurs de projets, il paraît opportun d'apporter un soutien financier aux structures listées ci-après.

□ **Contenu :**

Aide aux congrès :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2016 proposée
OBESURG	Congrès international sur l'obésité	2 800,00 €
Accident Vasculaire Cérébral du nouveau-né (AVCnn l'association)	Congrès international sur l'AVC de l'enfant	2 000,00 €
Association pour la Recherche et la Formation des Infirmiers	Colloque en soins infirmiers	1 500,00 €
Association des Ingénieurs Territoriaux de France	Rencontre Nationale de l'Ingénierie Publique	1 000,00 €
TOTAL		7.300,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 7.300,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	7 300,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux structures organisatrices sus-mentionnées pour un montant total de 7 300,00 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 47 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Denis CHAMBE